**No 7741**

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2022-2023

**PROJET DE LOI**

**portant modification :**

**1° de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale ;**

**2° de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur l'Inspection générale de la Police ;**

**3° de la loi du 1er août 2018 relative au traitement des données des dossiers passagers ;**

**4° de la loi modifiée du 5 juillet 2016 portant réorganisation du Service de renseignement de l'État ;**

**5° du Code pénal**

Le projet de loi sous rubrique présente un triple objet.

En premier lieu, il vise à encadrer les traitements des données à caractère personnel effectués dans les fichiers de la Police grand-ducale, et plus précisément dans le fichier central. Il vise à adresser les critiques en matière de protection des données qui ont été soulevées par rapport aux fichiers de la Police, et plus particulièrement par rapport au fichier central à l’été 2019.

En deuxième lieu, le projet de loi sous rubrique entend modifier l’article 43 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale. Cette disposition prévoit un accès direct pour la Police à certains fichiers d’autres administrations. La modification envisagée a pour but d’adapter la liste des fichiers déjà accessibles à la Police et de mieux encadrer leur accès par la Police.

En troisième lieu, le projet de loi propose une modification des articles 509-1 et suivants du Code pénal, afin de tenir compte des détournements de finalités des droits d’accès qu’une personne dispose dans le cadre de ses activités.